



Simulation de restes à charge Pro A - SSTI

Ces restes à charge sont calculés à titre d'exemple. Les situations étant différentes d'un projet de Pro A à un autre, il est préférable de se rapprocher du conseiller de sa délégation pour étudier une demande.

	Assistant technique en santé au travail	Secrétaire médico-administratif	Gestionnaire paie et administration sociale	Technicien en maintenance informatique et réseaux
Nombre total d'heures de la formation	196 heures	582 heures	455 heures	770 heures
Nombre d'heures prises en charges (plafond 2 200 heures) *	196 heures	582 heures	455 heures	770 heures
Coût pédagogique total moyen de la formation	7 200 €	5 325 €	5 460 €	6 300 €
Salaires taux horaire brut non chargé (du salarié qui suivra potentiellement la formation)	17,52 €	15,83 €	19,11 €	17,52 €
Rémunération selon durée de formation (plafond 2200 heures - 2 ans)	3 433,92 €	9 213,06 €	8 695,05 €	13 490,40 €
Frais repas selon durée de formation pour la durée de prise en charge (sur base 1 repas = 20€ et 1 repas / jour) **	Frais de restauration pris en charge dans le coût pédagogique.	1 660 €	1 300 €	2 200 €
Frais Transport selon durée de formation pour la durée de prise en charge (sur base de 50 km Aller/Retour) ***	767,20 €	2 274,20 €	1 781 €	3 014 €
Coût total Formation sur la durée de prise en charge (2200 heures - 2 ans) (coût pédagogique + Frais annexes + rémunération)	11 401,12 €	18 472,26 €	17 236,05 €	25 004,40 €
Prise en charge OPCO au titre de la Pro A (12 € / heure)	2 352,00 €	6 984 €	5 460 €	9 240 €
Reste à charge pour l'employeur sur la durée de la Pro A (plafond 2200 heures - 2 ans)	9 049,12 €	11 488,26 €	11 776,05 €	15 764,40 €
Reste à charge employeur sur la durée totale de formation (inclut repas + transport base PEC OPCO)	9 049,12 €	11 488,26 €	11 776,05 €	15 764,40 €

* Formation théorique + stage hors employeur dans la limite du plafond de prise en charge de 2 200 heures.

** En accord avec la délibération de l'OPCO Santé sur le sujet.

*** [Barème de l'administration fiscale](#) : Sur la base de 5 CV soit 0,548 € par km.